



INFORMATION PRESSE DECEMBRE 2018

Le SNDGCT dévoile sa plateforme revendicative de 87 propositions pour « Revaloriser l'image de la fonction publique »*

Acteur majeur de la fonction publique depuis 70 ans, le SNDGCT* est connu et reconnu pour ses prises de parole auprès des plus hautes instances dans le cadre des réformes concernant les collectivités territoriales. Il dévoile aujourd'hui sa plateforme revendicative « Revaloriser l'image de la fonction publique », présentant 87 propositions**.

« De nombreuses réformes se succèdent sans discontinuer depuis plusieurs années, mettant élus locaux et agents dans une position d'attente voire d'instabilité, nourrissant une crainte et une méfiance chronique. Nous sommes convaincus que la modernisation de la fonction publique doit répondre à des objectifs qui ne sont pas simplement comptables. Elle doit donner du sens tant pour les agents que pour les usagers du service public. », explique Stéphane PINTRE, Président du SNDGCT.

Le SNDGCT entend ainsi s'engager et s'impliquer dans les suites données à la démarche « **Action publique 2022** » et particulièrement dans les quatre chantiers structurants annoncés au comité interministériel de la transformation publique, et repris dans le projet de loi réformant la fonction publique qui sera prochainement présenté au Parlement. Le climat actuel que connaît le service public, qui a notamment traversé le mouvement des « gilets jaunes », conforte cette nécessité de revalorisation.

▪ **PANORAMA SYNTHETIQUE DE LA PLATEFORME**

Le SNDGCT, qui réaffirme son attachement au statut, au concours, à la gestion par seuil démographique de la fonction publique territoriale, propose aussi des assouplissements significatifs afin de mieux accompagner les agents dans leur parcours professionnel.

- Améliorer l'accès à la fonction publique territoriale tant sur les concours, que sur les examens professionnels.
- Favoriser la fluidité des parcours professionnels par l'abandon du statut « silo » pour un statut plus souple et sans remettre en cause le principe du concours ni l'existence des écoles du service public.
- Favoriser la diversité des parcours en ouvrant davantage, et en facilitant les voies d'accès.
- Rétablir l'attractivité salariale de la fonction publique.
- Conserver, tout en les amendant, les seuils démographiques qui ont été fixés pour mettre en adéquation le grade d'un agent ou le niveau d'emploi fonctionnel à un type de collectivité.

- Soutenir l'enjeu de la formation qui constitue un investissement pour l'avenir.
- Faciliter la gestion des ressources humaines et le dialogue social par une simplification des procédures contenues dans le statut.
- Clarifier et mieux hiérarchiser les actions menées par les structures de gestion.
- S'engager en faveur de l'égalité professionnelle.

Le SNDGCT demande également le rétablissement de l'attractivité de la fonction de direction générale des collectivités.

- Rétablir l'attractivité légitime des emplois fonctionnels et la remise à plat de leur régime indemnitaire en cohérence avec la mise en œuvre progressive des décrets d'application du PPCR.
- Poursuivre l'amélioration et la clarification des conditions de mise en œuvre de la fin de détachement sur emploi fonctionnel.
- Participer au débat sur la réforme des retraites pour faire valoir les spécificités de la fonction publique territoriale.
- Clarifier pour sécuriser l'action publique, les compétences légales et le périmètre des fonctions du DGS.

* Le **SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES** créé en 1948 est une organisation professionnelle qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités (DGS, Directeurs Généraux Adjoins des Services, cadres de direction du CNFPT et agents retraités des catégories précitées) et de centres de gestion. Il compte aujourd'hui 4 000 adhérents, dont plus de 3 000 en activité. www.sndgct.fr - @SNDGCT

** Plateforme revendicative complète disponible sur simple demande auprès du Service de Presse.

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SERVICE DE PRESSE :

CABINET VERLEY - Contacts : DJAMELA BOUABDALLAH - EMILIE SAINT-PIERRE
Tél. : 01 47 60 22 62 - djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com
www.cabinet-verley.com